

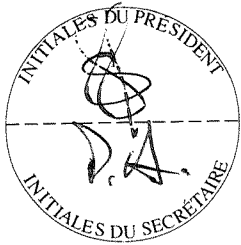
No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2025**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTENCE
  - 3.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection
  - 3.2 Nomination du président de la RIADM
  - 3.3 Nomination du vice-président de la RIADM
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 4.1 Séance ordinaire du 18 septembre 2025
5. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE
  - 6.1 Dépôt de la principale correspondance reçue et envoyée
7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
  - 7.1 Dépôt du rapport du directeur général selon l'article 10.2 du règlement sur la gestion contractuelle
8. TRÉSORERIE
  - 8.1 Comptes à payer de la période
9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 9.1 Ajustements salariaux des employés pour l'année 2026
  - 9.2 Adjudication du contrat pour l'achat de bacs, de pièces et de mini-bacs de cuisine pour l'année 2026
10. VARIA
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE 19 février 2026  
ET LEVÉE DE LA SÉANCE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

**Jeudi, le 20 novembre 2025**

### **Séance ordinaire**

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-  
Montagnes Salle du conseil, Hôtel de ville de Lachute

Présents: Messieurs Bernard Bigras-Denis, maire de la ville de Lachute, Kévin Maurice, maire de la ville de Brownsburg-Chatham, Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Denis Lavigne, conseiller de la municipalité de Saint-Placide, formant quorum de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes («**RIADM**») et monsieur Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la RIADM.

Étaient également présents : Messieurs Yan Deschamps, conseiller de la ville de Lachute, Pierre Baril, conseiller de la ville de Brownsburg-Chatham, Sylvain Leroux, conseiller de la municipalité de Saint-Placide et Mesdames Cassandra Bouchard, conseillère de Saint-André-d'Argenteuil et Isabelle Charbonneau, adjointe à la direction générale et comptabilité de la RIADM.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par monsieur Bernard Bigras-Denis

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Kévin Maurice

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire soit adopté avec la modification suivante:

Le point 9.2 est retiré.

- Adopté à l'unanimité

### **3. ÉLECTION DES OFFICIERS**

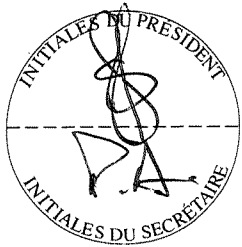
#### **3.1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

2-11-25

Il est  
Proposé par Monsieur Bernard Bigras-Denis  
Appuyé par Monsieur Denis Lavigne  
et résolu

QUE Monsieur Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, soit et est nommé président et secrétaire d'élection.

- Adopté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

### **3.2. Nomination du président**

3-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Bernard Bigras-Denis  
Appuyé par monsieur Kévin Maurice  
Et résolu

QUE monsieur Stephen Matthews, soit et est nommé président de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes pour la fin de l'année 2025 et l'année 2026.

- Adopté à l'unanimité

### **3.3. Nomination du vice-président**

4-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Bernard Bigras-Denis  
Et résolu

QUE monsieur Kévin Maurice, soit et est nommé vice-président de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes pour la fin de l'année 2025 et l'année 2026.

- Adopté à l'unanimité

## **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

### **4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025**

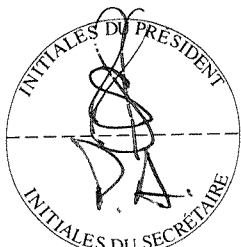
CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la présente séance et la dispense de lecture en conséquence, le tout conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

5-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Kévin Maurice  
et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes accepte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 septembre 2025.

- Adopté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes

### 5. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au conseil de la RIADM.

### 6. CORRESPONDANCE

#### 6.1 Dépôt de la principale correspondance reçue et envoyée

### 7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### 7.1 Dépôt du rapport du directeur général selon l'article 10.2 du règlement sur la gestion contractuelle

- Concernant le suivi des contrats octroyés par la RIADM, il n'y a aucune nouvelle information à divulguer.

### 8. TRÉSORERIE

#### 8.1. Comptes à payer de la période

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer pour la période du 19-09-2025 au 20-11-2025, déposée par le président;

6-11-25

Il est

Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Bernard Bigras-Denis  
et résolu

QUE les comptes à payer soient et sont approuvés et adoptés tels que présentés par le président pour la période du 19-09-2025 au 20-11-2025, et ce, pour un montant de 502 187.77\$.

### 9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 9.1 Ajustements salariaux des employés pour l'année 2026

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'ajustement salarial pour les employés de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes («RIADM»), pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT que cette révision est prévue aux prévisions budgétaires 2026 de la RIADM.

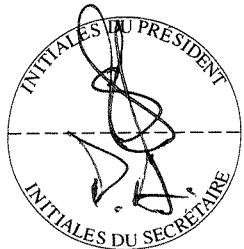
En conséquence, il est :

7-11-25

Proposé par monsieur Kévin Maurice  
Appuyé par monsieur Bernard Bigras-Denis  
et résolu

QUE la RIADM accepte d'accorder des ajustements salariaux de trois (3) pour cent d'augmentation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 aux employés de la RIADM.

- Adopté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

### 10. VARIA

#### Nomination d'un nouvel administrateur principal/AccèsD affaires et ajout d'un signataire des effets bancaires

CONSIDÉRANT la fin du mandat du président, Monsieur Bernard Bigras-Denis;

CONSIDÉRANT le début du mandat de Monsieur Stephen Matthews à titre de président de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes («RIADM»);

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un remplacement de signataire des effets bancaires;

8-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Kévin Maurice  
et résolu

QUE le nom de monsieur Bernard Bigras-Denis soit retiré comme signataire des effets bancaires à compter du 21 novembre 2025.

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes désigne Monsieur Stephen Matthews, Monsieur Pierre Arseneault et Madame Isabelle Charbonneau comme administrateurs principaux aux fins du service AccèsD affaires et qu'ils soient investis de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

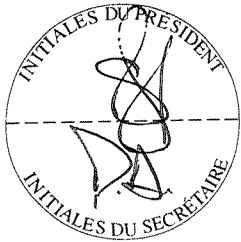
QUE le président, monsieur Stephen Matthews, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Arseneault et l'adjointe à la direction générale et comptabilité, madame Isabelle Charbonneau, soient autorisés à signer les chèques et autres effets bancaires de la RIADM.

QUE deux signatures soient nécessaires pour autoriser ou valider des transactions, soit celle du président et/ou du directeur général et secrétaire-trésorier et/ou celle de l'adjointe à la direction générale et comptabilité.

- Adopté à l'unanimité

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au Conseil de la RIADM.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux-Montagnes**

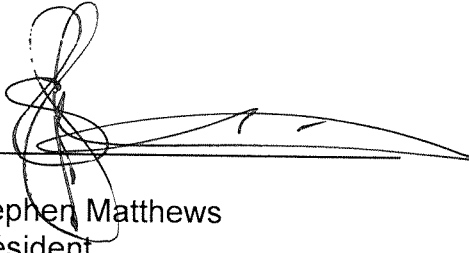
**12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE**

9-11-25

Il est  
Proposé par monsieur Kévin Maurice  
Appuyé par monsieur Bernard Bigras-  
Denis  
et résolu

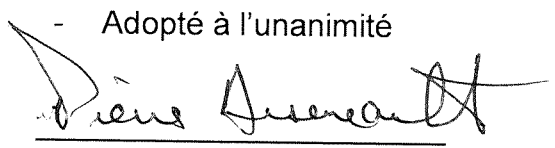
QUE la prochaine séance ordinaire soit fixée au jeudi 19 février  
2026 à 18 h à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Lachute  
située au 380 rue Principale à Lachute.

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est  
levée.



Stephen Matthews  
Président

- Adopté à l'unanimité



Pierre Arseneault  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier